Je me suis proposé d'étudier cet état mal défini de la matière cellulosique, et j'ai reconnu que la modification première de la cellulose, lorsqu'elle est exposée à l'action des acides, résulte de la production d'une matière nouvelle privée d'organisation et caractérisée par une grande friabilité.

Les conditions nécessaires à la production de cette matière nouvelle, si on veut l'obtenir à l'état de dureté, doivent être calculées avec soin, et il y faut tenir compte de la concentration de l'acide, de la durée du contact et de la température à laquelle l'opération s'accomplit. Différents procédés peuvent être suivis; mais celui qui m'a donné les résultats les plus constants est celui qui consiste à immerger à froid la matière cellulosique, préalablement purifiée, dans l'acide sulfurique à 45° B., la durée du contact variant d'ailleurs avec la perméabilité de cette matière.

Si l'on opère avec un coton cardé purifié, douze heures de contact suffisent. Au bout de ce temps on trouve les fibres de coton à peine altérées en apparence; examinées sous le microscope, elles s'y montrent seulement légèrement gonflées, détordues et douées de propriétés adhésives très-prononcées; mais, si on les presse entre deux lames de verre, on les voit aussitôt se résoudre en une multitude de petits fragments dépourvus de forme régulière.

Malgré sa friabilité, la matière peut cependant être enlevée au bain d'acide sulfurique, lavée jusqu'à purification complète et enfin séchée à basse température sans perdre la forme vibreuse; mais si une fois sèche, on la frotte entre les doigts, elle se réduit instantanément en une poussière fine et neigeuse.

Soumise à l'analyse élémentaire, cette matière nouvelle offre une composition remarquable; cette composition, en effet, est celle de la cellulose sur laquelle serait fixé un équivalent d'eau; elle répond, par conséquent, à la formule $C^{12} H^{11} O^{11}$. C'est ce que montrent les analyses ci-après exécutées sur quatre échantillons de préparation différente.

	I.	II.	III.	IV.	Calculé.
Carbone	42.1	42,5	42.0	42,0	42,1
Hydrogène	6,3	6,5	6.6	6,4	6,4
Oxygène	51,6	51,0	51,3	51.6	51.5

L'équivalent d'eau ainsi fixé résiste d'ailleurs à la dessiccation, et, pour ce motif, je propose de désigner sous le nom d'*hydrocellulose* la matière friable dont la production caractérise la première phase des transformations de la cellulose.

L'hydrocellulose possède des caractères spécifiques très-nets; elle s'oxyde notamment avec une extrême facilité. Maintenue plusieurs jours à 50 degrés, elle jaunit peu à peu; sa teneur en carbone diminue, sa richesse en oxygène augmente. Si on la soumet alors au lavage, elle abandonne à l'eau un produit coloré, qui réduit le tartre cupropotassique et le nitrate d'argent, mais le résidu de ce lavage n'est autre que l'hydrocellulose elle-même inaltérée et répondant à la formule $C^{12} H^{11} O^{11}$.

Chauffée avec une solution de potasse faible ou 1/100, l'hydrocellulose s'oxyde et se dissout peu à peu, en produisant une liqueur franchement colorée et réductrice.

Mais en dehors de cette oxydibilité facile, elle conserve les propriétés de la cellulose, et ses relations avec le corps dont elle dérive semble être de même ordre que celles qui rattachent le saccharose au glucose.

Parmi les procédés à l'aide desquels l'hydrocellulose peut être obtenue, il en est un qu'il convient de citer à côté de celui que j'ai déjà fait connaître. Ce procédé, qui rappelle la méthode par laquelle Payen a limité l'action des acides sur la matière amylacée et transformé celle-ci en dextrine, consiste à imprégner la cellulose d'une solution extrêmement faible d'acide, et à la soumettre à une température de 100 degrés environ. La cellulose, dans ce cas, ne tarde pas à se transformer en hydrocellulose pour se carboniser ensuite, si l'action de la chaleur se prolonge sous l'influence de l'excès de l'acide employé.

La production de l'hydrocellulose friable, préliminaire à l'hydratation totale de la matière cellulosique et à sa transformation en glucose, permet, je crois, d'expliquer un certain nombre de faits industriels dont on ne possédait pas, jusqu'ici, d'interprétation satisfaisante. C'est ainsi que le papier parchemin peut être considéré comme produit par la transformation superficielle des fibres papetières en hydrocellulose. Ainsi transformées, ces fibres se soudent alors sur elles-mêmes, et la feuille de papier devient à la fois continue et imperméable. Si le contact des acides est exagéré ou le lavage incomplet, la transformation des fibres est totale, et le papier devient cassant. C'est encore à la production de l'hydrocellulose qu'il faut, sans doute, attribuer la friabilité des papiers et des tissus qui, par suite d'un lavage insuffisant, sont restés imprégnés de chlorure décolorant. Décomposés par l'acide carbonique de l'air, ces chlorures ont fourni, d'abord de l'acide hydrochloreux, puis de l'acide chlorhydrique, dont l'action sur la cellulose n'a pas tardé à se faire sentir. C'est par le même procédé chimique enfin que le manufacturier, pour épailler les laines, pour époutiller les tissus, pour régénérer les chiffons laine et coton, fait disparaître la matière végétale qui, transformée en hydrocellulose friable, se carbonise ensuite en hydrocellulose friable, se carbonise ensuite sous l'influence de l'excès d'acide employé. — (*Revue Industrielle.*)

Les Colombophiles du Nord en 1870.

Après la bataille de Sedan, les Prussiens se dirigeaient sur Paris : Notre capitale était menacée d'un investissement complet; nous allions en être séparés sans aucun moyen de communication. Les lignes de chemin de fer et du télégraphe allaient être coupées, le service des postes dans l'impossibilité de fonctionner.

Nos municipalités s'émurent de la situation pénible qui se préparait pour nous. Elles étaient à la recherche d'un moyen qui leur permit d'avoir encore des nouvelles de la Capitale.

Le hasard les servit à souhait.

Vers le 6 septembre 1870, le Président de la Fédération Colomphile des *Amis Réunis* de Roubaix se trouvait à Lille en compagnie de M. le Président du Tribunal de Commerce de la même ville. Ils eurent l'heureuse idée de proposer à la Préfecture du Nord les services des pigeons voyageurs de nos contrées, dont l'emploi pouvait être important à Paris.

Cette idée fut immédiatement acceptée.

M. le Préfet du Nord pria M. le Président du Tribunal de Commerce de vouloir bien organiser des envois sans délai, et d'en régler les conditions.

Pendant que M. le Président de la Fédération des *Amis Réunis* de Roubaix, s'occupait des expéditions, M. le Juge-de-Paix de Tourcoing, chargé par le Président du Tribunal de Commerce de Lille, préparait celles de sa localité. On réunit ainsi plus de 1,500 pigeons des deux villes; mais il fallait des hommes pour les accompagner, pour leur donner les soins auxquels ils étaient habitués; on fit appel au dévouement de deux colombophiles, M. Jean-François Mine pour Tourcoing, et H. Leman, convoyeur pour Roubaix.

Dans ces moments d'anxiété, leurs sentiments patriotiques dominèrent la crainte des périls auxquels ils allaient être exposés.

On leur déclara que des instructions avaient été données à Paris, où ils recevraient de quoi s'entretenir et se loger. On leur paierait à leur retour 3 fr. 50 par jour. Ces deux honnêtes et courageux ouvriers acceptèrent immédiatement cette importante mission.

Le 9 septembre au soir ils arrivaient à Paris. Les pigeons furent casés au Bois de Boulogne, dans les greniers du Jardin d'Acclimatation; nos convoyeurs reçurent de sérieuses instructions que nous n'avons pas à raconter.

Bientôt Paris fut complètement cerné, chaque jour nos passagers aériens étaient employés au service des dépêches; nous nous rappelons encore l'émotion que nous causait leur retour; avec quelle joie nous les recevions, et bien que ces dépêches fussent généralement chiffrées, et que nous n'en connussions pas l'importance, notre cœur semblait soulagé; avec quel empressement nous les faisions parvenir à destination?

Si nous étions inquiets ici, nos braves convoyeurs ne l'était pas moins là-bas. L'hiver était des plus rigoureux, le siége se prolongeait; la misère et les périls grandissaient chaque jour, les rations de pain diminuaient.

Enfin le 13 mars 1871, ils étaient de retour. Un peu plus tard, M. Jean-François Mine, de Tourcoing, réclama son salaire à la Mairie, c'est-à-dire les 3 fr. 50 par jour qu'on lui avait promis. Des démarches furent faites promptement, et la Préfecture du Nord, en avril 1871, délivra pour Mine, un mandat de 601 francs 25 centimes que ce dernier toucha à la Mairie de Tourcoing.

Leman ne fut pas si pressé, il ne fit sa réclamation que quelques mois plus tard. Il rencontra des difficultés sans nombre. M. le Président de la Fédération des *Amis-Réunis* de Roubaix fit démarches sur démarches et présenta une pétition à la Préfecture; mais des événements s'étaient passés, les sommes destinées aux frais de la guerre étaient insuffisantes, le budget épuisé, on pria de repasser plus tard. On fit d'autres démarches sans plus de résultat.

Pour comble de matheur, Leman contracta au siége de Paris le germe d'une grave maladie; c'est au retour de 1871, qu'il en ressentit les premiers effets; depuis ce temps sa santé est débile, ce brave homme est souffrant. Dès le mois d'octobre dernier il dut abandonner son travail, ses forces étant épuisées. Il avait à cette époque quelques économies à la caisse d'épargne de Roubaix, aujourd'hui elles sont complètement absorbées.

De temps en temps nous lui offrons quelques soulagements que nous lui portons en lui rendant visite; et quand nous le plaignons, le brave convoyeur nous répond : *Je ne me plains pas, c'est pour la Patrie.*

Vraiment, si un lecteur influent voulait bien se charger de faire valoir sa réclamation, il rendrait un grand service à une famille nécessiteuse, à une victime dévouée, et aurait droit à la reconnaissance de tous les colombophiles.

W.

(*Revue colombophile.*)

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous croyons devoir rappeler à MM. les candidats officiers, soit pour la réserve de l'armée active, soit pour l'armée territoriale, qu'ils doivent adresser directement leur demande d'admission aux examens, *avant le 20 mars courant*, au général commandant la subdivision territoriale dans laquelle ils ont, non point leur *domicile*, mais leur *résidence*.

Passé le *20 mars*, toute demande d'inscription sur la liste des candidats serait refusée par l'autorité militaire.

—

On lit dans la *Gazette de Tourcoing*, sous ce titre : ASSOCIATION POUR LA RÉPRESSION DES DÉTOURNEMENTS DE MATIÈRES PREMIÈRES :

Nous avons indiqué, dimanche, dans le compte-rendu sommaire de la dernière séance de la Chambre de Commerce, que M. le Trésorier a fait connaître la situation financière de cette institution. Nous publions aujourd'hui la balance des recettes et des dépenses de l'œuvre pendant l'année 1875.

L'importante saisie qui vient d'être opérée par notre police locale et dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro de jeudi, donne au document dont il s'agit un intérêt tout particulier.

RECETTES :	
Reliquat en caisse au 1er janvier 1875	737 fr. 55
Montant des cotisations	1,450 »»
Vente de fils et déchets saisis et non réclamés	35 25
Total	2,222 fr. 80
DÉPENSES :	
Traitement de l'agent spécial	1,250 fr. 25
Primes payées soit à l'agent spécial, soit aux sergents de villes, gardes-champêtres des communes voisines, etc.	314 89
En caisse au 1er janvier 1876	657 66
Total	2,222 fr. 80

—

On lit dans le *Journal-Circulaire du Marché linier de Lille* :

« Les pluies continues que nous subissons depuis le commencement du mois de mars ont empêché jusqu'ici de semer le lin, mais ce n'est qu'un retard, car on peut sans inconvénient attendre jusqu'à la fin du mois pour procéder aux semailles.

» L'étendue des terres consacrée aux lins sera beaucoup plus considérable que l'année dernière, et cela dans tous les centres liniers; on a importé cette année 2.000 tonnes de plus de graines à semer.

» Les cultivateurs feront une excellente opération en se livrant à la culture de ce textile, car les prix du lin sont très-élevés, et il faudra plus d'une bonne récolte pour combler le déficit de la dernière, qui a été également mauvaise en France, en Belgique et en Russie. »

—

La société chorale *La Lyre roubaisienne* offre un grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires, le dimanche 19 mars 1876, à 7 heures du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de la société des *Amis Réunis*, harmonie dirigée par M. Louis Montagne, et de :

MM. Jules Parent, flutiste, soliste de la société
Courbe, saxophone, id. id.
Ringuer, clarinette, id. id.
Billet, id. id.
Delaplace, violoniste
Cauderon, ténor des Orphéonistes Lillois
Delbar, chanteur comique.

Le piano sera tenu par M. Vandenboosche.

Prix d'entrée : 1 franc pour les personnes étrangères à la ville.

Ce concert est réservé aux membres honoraires. Une liste de souscription sera au contrôle à la disposition des personnes ne faisant pas encore partie de la société.

—

Un sieur Charles Damann, logeur, rue des Longues-Haies, a été victime d'un vol de 70 fr. Aussitôt qu'il s'est aperçu de la soustraction, il a porté plainte, en désignant comme l'auteur probable du vol, un sieur D..., qui avait pris logement chez lui, depuis trois semaines. Au moment de son arrestation, D.. buvait son verre d'appétit dans un estaminet de la Grande-Rue.

—

Quarante maçons ou manœuvres, ont quitté avant-hier, le travail, pour défaut d'entente avec leur patron. Etant pour la plupart du village et y retournant le samedi, à 3 h. du soir, pour ne rentrer que le lundi à 10 h. du matin, ils exigent, nous assure-t-on, un salaire, même pour ces heures d'absence. Le patron le refuse. On espère un prochain arrangement.

CALAIS. — Une instruction judiciaire est commencée contre Pierre Lefebvre, dit *Belle-Indienne*, journalier à Marck, qui, dimanche dernier et à propos des élections, a proféré des menaces de mort, sur la place de Marck, contre M. Charles Machery, cultivateur et maire de la commune. A ce moment, paraît-il, Pierre Lefebvre était en état d'ivresse, mais il est coutumier du fait, et, à chaque élection il se livre à des manifestations semblables.

HOUDAIN. — Dimanche après-midi, pendant l'absence des époux Derache-Dépret, domiciliés à Nœux, on a pénétré chez eux et l'on s'est emparé d'une montre appartenant à leur fils Léon. La porte de la maison n'était fermée, il est vrai, qu'à la clinche; mais la maison n'a été abandonnée que très-peu d'instants. Un étranger à la commune est soupçonné; on a son signalement.

LENS. — Domitine Godin, âgée de 25 ans, journalière à Harnes était employée aux travaux de ménage chez le sieur Norbert Boursier, cabaretier en cette commune, depuis environ huit mois. Trois fois ce dernier s'aperçut, à partir de l'entrée de cette fille dans son domicile, qu'on le volait.

La soupçonnant à juste raison, il la surveilla, et de concert avec sa femme, la laissa seule chez lui pendant une demi-heure lundi dernier; en rentrant il constata un nouveau vol de 19 fr. Domitine Godin, accusée par Boursier, nia d'abord ce dernier méfait, mais menacée d'arrestation, elle lui remit l'argent qu'elle venait de prendre. Boursier estime à 800 fr. le montant des sommes qui ont ainsi disparu de sa bourse. Procès-verbal est dressé contre la fille Godin.

VIMY. — Mercredi, à 3 heures du matin, alors que les gendarmes étaient en patrouille à Souchez, et qu'ils allumaient leurs pipes chez le sieur Augustin Laurent, cabaretier, deux contrebandiers à cheval que ce dernier attendait, se présentèrent avec leurs charges de tabac, d'un poids total de 200 kilog.

A l'appel de ces contrebandiers, Laurent ne leur répondit pas, voulant ainsi leur faire comprendre la présence des gendarmes.

Ces fraudeurs, nommés Jean-Baptiste, dit Niquette, âgé de 2 ans, et Louis, âgé de 36 ans, de Sainghin-en-Weppe (Nord), que les gendarmes espéraient arrêter dans l'établissement, prirent alors leur course vers Anzin.

Les gendarmes se mirent aussitôt à leur poursuite, mais finirent par les perdre de vue.

Procès-verbal est dressé contre Augustin Laurent pour complicité de fraude.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 mars. Charles Lepers, rue de la Vigne, cour Huyghe. — Mathilde Verbeeck, rue Bernard, cour Cornil, 10. — Marie Bavart, rue Pierre de Roubaix, 101. — Désiré Dongrie, rue du Ballon, cour Derville, 9. — Sophie Ladsous, au Cul-de-Four, cour Goupil. — Théophile Dubrunfaut, rue de l'Arc, fort Bayart, 15. — Fidèle Desmettre, rue du Fresnoy, cour Delescluse — Blanche Bataille, rue Darbo, cour Tiberghien, 14. — Celer Debuchy, au Petit-Beaumont, maisons Loridant. — Gabrielle Masquilier, rue Bernard, 60.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 mars. — Marie Deweer, 31 ans, à l'Épeule, cour Liagre. — Albert Demeyer, 2 ans, Grande-Rue, cour Debuchy, 9. — Célina Dubosquelles, 1 an, rue Saint-Thérèse, cour Bernard, 13. — Gustave Lescrouart, 30 ans, marchand fruitier, rue d'Alma, cour Grimonprez 8. — Pierre Van Tomme, 68 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Zélie Delecluse, 8 ans, rue Philippe-le-Bon, 8. — Thérèse Libert, 73 ans, propriétaire, rue de Lille, 25. — Malvina Bousemart, 19 ans, couturière, Hôtel-Dieu. — Antoine Lefevre, 75 ans, apprêteur, au fort Mulliez, maisons Salembier, 32.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille FLIPO-DESURMONT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur CHARLES FLIPO, décédé à Tourcoing, le 9 mars 1876, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 13 mars 1876, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, 111 à Tourcoing.

Les amis et connaissances de la famille ROMBAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. CHARLES-JOSEPH ROMBAUX, décédé à Roubaix, le 10 mars 1876, à l'âge de 38 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 13, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. Les **vigiles** seront chantées le dimanche 12, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 96.

Les amis et connaissances de la famille HENRI DELATTRE-LIBERT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame THÉRÈSE-ADÈLE LIBERT, décédée à Roubaix, le 11 mars 1876, dans sa 74e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le lundi 13 courant, à 9 heures, aux **vigiles** qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le mardi 14 mars 1876, à 10 heures, en l'église Saint-Martin. Les **laudes** seront chantées le même jour, à 10 heures moins un quart. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 25.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le lundi 13 mars 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI-JOSEPH RICHARD, époux de Dame JULIE MARIN, décédé à Roubaix, le 13 mars 1875, à l'âge de 42 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, le lundi 13 mars 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ADOLPHE DECOCK, époux de Dame CHARLOTTE PLANQUART, décédé à Roubaix, le 10 février 1876, à l'âge de 40 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux*. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Prix de revient des Viandes
DROITS D'OCTROI COMPRIS.

	1re QUAL.	2e QUAL.	3e QUAL.
Bœuf	le [illegible]	1.29	0.95
Vache	» [illegible]	1.11	[illegible]
Taureau	» [illegible]	0.00	0.00
Veau	» 1.95	1.61	1.50
Mouton	» 1.60	1.41	1.38
Porc	» 1.75	1.70	1.65

Roubaix, le 11 Mars 1876.

Le Maire de Roubaix,
C. DESCAT.

Belgique.

— Bruxelles se trouve, depuis jeudi matin, sous le coup d'une émotion profonde, causée par la fuite de M. Eugène T'Kindt de Roodenbeke, secrétaire de la Banque de Belgique. Aucun des désastres financiers dont la capitale a, malheureusement, été le théâtre dans ces dernières années, n'a produit une sensation aussi vive que celle causée par la disparition du personnage dont il s'agit. Cet événement fait depuis deux jours l'objet de toutes les conversations.

Hier, à la Bourse il y avait une affluence considérable. Le palais avait été envahi par une foule de personnes dont les intérêts sont liés à ceux de la Banque de Belgique.

Tout le monde, à Bruxelles, connaissait ce grand garçon à figure étrange, à visage imberbe, au teint blême, à la chevelure blonde, énorme, crépue comme celle d'un nègre.

Eugène T'Kindt menait grand train; il était l'ami et le commensal de toute la jeunesse dorée de la capitale; membre de la Société du Bac, il comptait parmi les joueurs les plus assidus.

Il habitait rue de la Loi, un petit hôtel meublé avec beaucoup de luxe, et possédait une galerie de tableaux modernes dont les amateurs faisaient le plus grand éloge.

Depuis mardi soir, l'hôtel est vide, les tableaux ont été vendus, et M. T'Kindt a pris, en compagnie d'une femme, et de la femme de confiance de cette dernière, le chemin de l'Amérique.

Le trio a pris le train de Calais, traînant à sa suite neuf énormes malles. Il devait s'embarquer le lendemain mercredi, à Southampton pour la Plata. T'Kindt avait, la veille de son départ, chargé M. Suffell de lui retenir des places à bord du bateau en partance.

Nous ne dirons pas quel est le déficit que T'Kindt a creusé dans les coffres de la Banque de Belgique. Dans les chiffres que l'on cite l'exagération joue, sans doute, un grand rôle, mais il paraît certain que ce déficit s'élève à plus de 5 millions.

Ce qui surprend surtout, c'est que ceux qui sont placés à la tête de la Banque de Belgique aient persisté à conserver T'Kindt, alors qu'il y a environ dix mois, on connaissait à sa charge un fait qui le rendait indigne du poste de confiance qu'il occupait.

En effet, M. Bischoffsheim s'étant présenté à la caisse des reports y vit des obligations du chemin de fer de Namur-Liége appartenant à une série qu'il [illegible]der. Il vérifia les numéros des obligations et constata, à sa grande surprise, que ces numéros étaient ceux des obligations qu'il avait déposées à la Banque de Belgique.

M. Bischoffsheim réclama ses pièces à cette dernière. Elle lui furent restituées le lendemain par M. T'Kindt, à la garde de qui elles avaient été confiées et qui en avait fait usage à son profit.

Enfin, il a bien fallu que M. le gouverneur se rendît à l'évidence en recevant la lettre par laquelle T'Kindt annonçait sa fuite et les causes de celle-ci.

M. le gouverneur a remis cette lettre entre les mains de M. le procureur du roi en même temps qu'il déposait une plainte à charge de T'Kindt.

Le parquet a ouvert l'instruction immédiatement.

Le procureur du roi, M. Heyvaert, accompagné d'un juge d'instruction, a fait hier une descente dans les bureaux de la Banque de Belgique.

Ces magistrats ont passé toute la journée à la Banque et doivent reprendre aujourd'hui l'examen des livres. (*Etoile.*)

P.-S. — On nous assure que les fugitifs ont été arrêtés, hier, à Queenstown. (*Id.*)

Faits divers

— Madame veuve d'Hayelle, décédée, mercredi dernier, en son hôtel de la rue de Chaillot, laisse, par testament à l'assistance publique, une somme de dix millions de francs, pour recueillir les indigents et les infirmes. Mme veuve d'Ayelle lègue aussi à l'Etat une collection de médailles très-rares.

—On mande de Rome, le 8 mars, que la police est sur la piste d'un individu suspect se disant le vicomte de Castries, qui, abusant de la bonne foi du général Bourbaki, lui a extorqué des lettres de recommandation très-chaudes pour plusieurs hauts personnages de Rome, entre autres pour le général Lamarmora.

— L'institution du Sénat donnait lieu à la nomination de neuf ou dix secrétaires-rédacteurs destinés à assurer le service des comptes-rendus analytiques. Le bureau a reçu, jusqu'ici, *quatorze cents demandes*!

— Le ministère des travaux publics vient d'adresser au préfet de la Seine le dossier relatif à l'amélioration de la Seine entre Paris et Rouen. D'après les devis de M. Chevasson et de Lagrenée, ingénieurs, le fleuve aurait un tirant d'eau normal de 2 m. qu'on pourrait porter ultérieurement à 3 m. Ce projet doit être immédiatement soumis [illegible] utilité publique, non-seulement [illegible] département de la Seine, [illegible] dans ceux de Seine-et-Oise [illegible] et de la Seine-Inférieure.

— La goëlette anglaise *Gorland*, capitaine Truscott, chargée de bœufs, a fait naufrage à l'île Molène (Finistère) dans la nuit du 8. L'équipage a pu être sauvé. Les vents soufflent toujours en tempête avec grêle et tonnerre. La foudre est tombée hier sur la cathédrale de Quimper. Il n'y a pas eu de dégâts.

— Un jeune garçon de douze ans environ passait hier, vers midi, sur le quai Lamblardie, au Havre. Il tenait en main un parapluie ouvert, car à ce moment on était au plus fort des grains. Tout à coup le vent s'est engouffré dans le parapluie.

L'enfant ne voulant point lâcher, a été entraîné par son parapluie, transformé en ballon, et précipité au bassin.

Fort heureusement plusieurs personnes l'ayant aperçu, lui envoyèrent tout d'abord des morceaux de bois sur lesquels il put se maintenir pendant qu'une autre personne, descendant dans un canot, le retirait sain et sauf de sa dangereuse position.

— AFFAIRE GARRIGUES. — *Nouveaux détails.* — On télégraphie de Périgueux le 9 mars, 6 h. 25 m. du soir :

Les experts Robineaud et Pindray étant présents, ont demandé à être entendus aujourd'hui.

Le résultat de leurs expériences est que de la poudre de Vienne placée dans une boîte de carton s'est formée en grumeaux cette nuit même, tandis que de la même poudre placée dans un flacon n'a pas changé d'état, et a même taché le papier qui l'enveloppait.

A la fin de l'audience, le huis clos a été requis et ordonné pour trois témoignages de nature à blesser la pudeur publique, la salle a été évacuée.

L'audience a été levée à six heures.

On ne croit pas que le verdict puisse être rendu avant mercredi.

— En Angleterre, on s'occupe à fonder un enseignement scientifique pour l'étude de la langue celtique avec ses six dialectes principaux. Cette langue est, comme on sait, la plus ancienne de l'Europe; c'était l'idiome des habitants primitifs de l'Angleterre, dans la période antérieure à l'introduction du christianisme. Il y a vingt-deux ans, cette étude fut fondée par Zeuss, l'auteur de la *Grammatica celtica*.

A l'université d'Oxford, un collége est presque entièrement composé de personnes originaires du pays de Galles; ces dernières ont pris l'initiative de fonder une chaire de langue et de littérature celtiques, et de la doter aussi généreusement que possible. Grâce aux ressources que nous offre aujourd'hui la connaissance de l'ancien irlandais, du gallois, des dialectes de l'île de Mann, du Cornouailles et de la Bretagne, ainsi que de la langue actuellement parlée dans le pays de Galles, on peut s'attendre à

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 13 MARS 1876.

— 42 —

Patrie & Dévouement

DEUXIÈME PARTIE

XII

(*Suite*)

— Non, pas encore, dit Thadée; pas avant que nous ne soyons hors des atteintes de la poudrière.

— Vous avez raison, Thadée... il faut sauver Witold... parce que Witold est nécessaire à la patrie. Qu'importe qu'un soldat comme moi ait un peu plus de peine à mourir, si un vaillant comme lui... vit pour d'autres triomphes? »

Puis, après cinq minutes de marche, il ajouta :

« Est-ce ici que je puis... me reposer?

— Oui, » répondit Witold, d'une voix émue.

Les Kosyniers déposèrent à terre le jeune blessé. Au même moment, une immense clarté rougeâtre illumina toute une moitié du ciel, et la terre trembla sous une détonation formidable, qui se prolongea en lointains échos... Puis un grand silence suivit cet éclat sinistre.

« Tu le vois, Witold, j'avais raison... il ne fallait pas t'approcher de la poudrière... Donne-moi ta main, parce que... mon cœur s'arrête... et que... je ne te vois plus... Je vous remercie, mon Dieu... c'est vous qui avez permis.., que je tombe là... pour l'avertir, pour.. le sauver... pour le conserver à la patrie! » Ce mot fut le dernier qui s'échappa des lèvres de Sigismond.

« Il y a un mois que je l'ai pris à son frère et à sa sœur, dit Mlotek en serrant les poings, et voici ce qu'on leur rapportera de ma part. Encore un de mort en t'aimant, ô patrie! »

On replaça le corps de l'enfant sur son brancard, et la petite troupe se remit à marcher en silence. Pendant ce temps, la situation, d'abord grave, était devenue désespérée. Le courage des combattants renfermés dans les chaumières n'avait pas faibli; mais leur nombre diminuait terriblement. Il est vrai que chaque maisonnette s'était transformée en petite citadelle; que les meubles, le bois, les provisions entassés à la hâte, avaient servi à en barricader toutes les issues, tandis que, par les étroites fenêtres, les tireurs ajustaient avec précision et sang-froid. Il est vrai que, grâce à leurs bonnes carabines et à ces abris improvisés, ils avaient pu faire dans les rangs de l'ennemi des ravages considérables, et que les Russes avaient dû conquérir le terrain pied à pied, laissant des cadavres pour marquer les progrès de leur marche. Mais ce qui était vrai aussi, c'est que, dans la plupart de ces cabanes, les munitions avaient fini par manquer.

Plusieurs de ces combattants, qui n'avaient pas désespéré tant qu'ils avaient pu envoyer aux Russes leurs adieux sous forme de balles, avaient gardé pour eux leur dernière cartouche, et n'avaient livré que des cadavres à l'ennemi. D'autres, plus braves peut-être, avaient tenté des sorties; mais, bientôt, entourés par des groupes supérieurs en nombre, ils avaient été promptement massacrés ou pris. Enfin, quelques-unes de ces demeures avaient pris feu, soit par accident, soit par l'effet de la rage des ennemis, et les toits enflammés s'étaient écroulés, ensevelissant des héros sous leurs décombres.

Que restait-il maintenant à Witold, de sa vaillante petite armée? La terre avait bu le sang de ses plus braves soldats; les Russes s'étaient acharnés sur leurs corps, ou les murailles les avaient ensevelis sous leurs ruines. Qui pouvait maintenant lui apporter du secours? Dieu était trop haut, Rebaljo trop loin... Cependant Witold ne voulait pas plier sous l'évidence de son malheur. Il se résignerait joyeusement à mourir, si la mort venait; mais, auparavant, il voulait tenter, imaginer, lutter encore.

« Il y a des armes au *dwor*? demanda-t-il soudain à Thadée.

— Certainement, et quelques hommes aussi : des domestiques braves et fidèles, qui se défendront et nous défendront tant que vous voudrez.

— C'est bon; allons-y. Oh! cette poudrière, Thadée!... Je ne m'en consolerais jamais; j'avais un projet si délicieux! M'enfermer là avec mon monde; laisser arriver les Russes, et exécuter en bloc le grand saut final!... Décidément, je vais devenir superstitieux, comme ce pauvre petit Sigismond de sainte mémoire. Je joue positivement de malheur avec cette maudite race de bohémiens... Mais nous voici chez vous, Thadée: enfermons-nous-y. Je me demande seulement dans quel état nous allons trouver votre mère. »

Ces dernières paroles de Mlotek indiquaient qu'il ressentait quelques craintes relativement aux dispositions de Mme Oskierko; mais il avait eu tort de concevoir ces inquiétudes. La noble femme s'approcha de lui, les joues pâles et les lèvres serrées; mais elle le reçut avec calme, et, en l'apercevant, lui tendit la main.

« Je vous ai dit autrefois que cette maison était la vôtre, dans la joie ou dans la tristesse, surtout à l'heure du danger, lui dit-elle avec une fierté douce et voici que vous me ramenez mon fils. J'aime bien mieux le voir ici; au moins nous... serons ensemble. »

Elle avait d'abord voulu dire : « nous mourrons ensemble; » seulement elle s'était retenue, pour ne pas décourager les compagnons de Witold et de Thadée. Mais Witold avait bien compris sa généreuse réticence; il lui serra la main et l'emmena un peu à l'écart.

« Il est vrai, Madame, lui dit-il, que notre position n'est pas encore désespérée. Des secours peuvent nous arriver. Avant d'entrer ici j'ai envoyé, à toutes brides, un messager à Rebajlo. Je crois, si je ne me trompe, qu'il le rencontrera sur la route. Alors, dans cinq heures, il peut être ici : tâchons de vivre jusque-là. »

Il sourit en disant ces mots, puis une impression amère vint contracter ses lèvres.

« Ce qui m'afflige bien amèrement, reprit-il, c'est le sort de mes malheureux compagnons, qu'on égorge un à un dans le village. Et ils ne me voient pas près d'eux! ils pensent peut-être que je les ai abandonnés! Moi, qui donnerais mille fois ma vie pour celle du moindre de mes soldats, je dois me ménager, me cacher ici, pour atténuer au moins un revers, qui ébranle la patrie. Voilà ce qui m'indigne, voilà ce qui me déchire, bien plus que les balles et baïonnettes ennemies qui, là-bas, pourraient me frapper. »

(*A suivre*). Etienne MARCEL.